

Les bonnes pratiques : le chauffage au bois

Lorsque le bois brûle, il y a production de chaleur mais aussi de **gaz et de particules**. Le volume de polluants néfastes pour la **santé et l'environnement** variera selon plusieurs paramètres : la **vétusté des appareils**, la **qualité du bois** ou encore de **mauvaises pratiques** liées au chauffage au bois.

Heureusement, il est possible d'agir à son niveau pour réduire les émissions et prévenir les risques graves liés. Des éléments donnent des indications sur la **qualité de votre système de chauffage au bois** : une fumée épaisse et blanche, une vitre encrassée, des cendres épaisses... Autant d'indices que certaines pratiques peuvent être **améliorées**.



Les différents types de foyers ont un **rendement énergétique** qui varie en fonction de sa qualité :

- Foyer ouvert : de 10 à 15%
- Foyer fermé : de 70 à 85%
- Poêle à bûche Flamme Vert : supérieur à 75%
- Poêle à granulé Flamme verte : supérieur à 87%



Connaître son appareil de chauffage

Il en va de même pour les **émissions de particules** polluantes :

- Foyer ouvert : 97 kg/an
- Foyer fermé avant 2002 : 91 kg/an
- Foyer fermé après 2007 : 8 kg/an



Bien choisir l'essence du bois

- Les résineux sont moins denses que les feuillus et vont donc **brûler plus vite** même s'ils ont un pouvoir calorifique plus grand que les feuillus. De plus, ils **encrassent** plus les conduits de chauffage augmentant ainsi le **risque d'incendie**.

- Les **feuillus tendres**, comme le bouleau, l'aulne, le platane, brûlent également vite, sèchent plus vite et servent ainsi d'excellent **bois d'allumage**.

- Les **feuillus durs**, comme le chêne, le hêtre, le châtaigner sèchent lentement mais **se consomment à faible allure**.



Utiliser du bois propre et sec

- Selon le type de **bois**, son type de **coupe** (des bûches fendues sécheront plus vite que les rondins) et le **stockage**, le temps de séchage sera plus ou moins long (d'un an et demi à plusieurs années). Un bois trop humide **perdra beaucoup d'énergie** dans l'évaporation de l'eau contenue dans la bûche (fumée épaisse et blanche) et provoquera une augmentation de la **pollution de l'air**.

- Les bûches ne doivent pas avoir de trace de **champignons** sur l'écorce.

- Attention à ne brûler que du bois bien sec (**max 20 % d'humidité**).

On peut s'assurer de la qualité du bois en achetant à un fournisseur labélisé comme France Bois Bûche, NF Biocombustibles solides ou ONF Énergie Bois pour les bûches, ou ENplus, DINplus et NF Biocombustibles Haute Densité pour les granulés et pellets.

Un bois sans vernis ni solvant



Il est fortement déconseillé de brûler du bois de **recupération** dont on ignore la provenance (bois flotté, bois de chantier, bois de meubles ou de palettes) : le risque de **solvant, peinture ou vernis** est grand, une combustion ferait exploser les taux de **polluants** dans l'air.

Bien stocker le bois



• Faire **sécher et stocker** son bois dans de bonnes conditions sont des paramètres essentiels pour un feu de qualité. Qu'il soit en bûche, en plaquette ou en granulé, le bois de chauffage doit être stocké à l'extérieur, sous un **abri ventilé et surélevé** pour permettre à l'air de circuler, ou à l'intérieur, dans des silos **à l'abri de l'air et de l'humidité**.

• A noter que quelques bûches à côté du feu, outre l'aspect esthétique, permet de **parfaire le séchage** du bois avant de le faire brûler.

Bien entretenir l'équipement



• **Retirer les cendres** régulièrement sous peine de voir l'arrivée d'air diminuer et par ricochet provoquer une combustion incomplète et donc une augmentation des polluants.

• **Nettoyer la vitre** permet de se rendre compte d'un encrassement anormal qui pourrait être le signe d'un bois pas assez sec ou d'un défaut d'utilisation ou de matériel.

• Faire appel à **un.e professionnel.le pour l'entretien annuel** de son appareil de chauffage. Le ou la professionnel.le opérera un contrôle en profondeur de l'installation et ramonera le conduit de cheminée.

• Cela vous permettra de réduire les **risques d'incendies** (dus à l'embrassement des suies, bistre et autres particules) mais aussi de réaliser des **économies** (meilleure combustion, tirage plus efficace).

Utiliser du matériel labélisé



Les appareils bénéficiant du label **Flamme Verte** participent à l'amélioration de la qualité de l'air, les émissions de particules sont réduites de manière drastique. Cependant, ils doivent être associés aux **bonnes pratiques d'utilisation**. Il est en outre intéressant de recourir à des installateurs **«Reconnus Garants de l'Environnement» RGE**, notamment pour bénéficier des **aides** de l'État ou des collectivités, et ils sauront adapter au mieux l'installation **à vos besoins**.

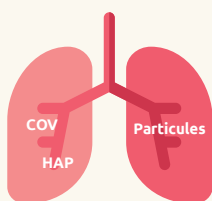
Bien entretenir le feu



• Pour les appareils à bûches (poêle et cheminée), la technique **d'allumage par le haut** permet de brûler les gaz de combustion les empêchant ainsi de venir **saturer la qualité de l'air intérieur**.

• Dès qu'il n'y a plus de flamme dans le feu, il faut **rajouter du combustible** pour ne pas perdre en température dans le foyer ce qui générerait des **émissions de polluants** (due à la combustion incomplète).

Effets sur la santé



**Asthme,
Irritations respiratoires**



Nuisances olfactives



**Affaiblissement des
personnes fragiles**